



Ouffet

Ellemelle Ouffet Warzée

Infos

Novembre 2014

Le froid s'installe dans nos contrées, le cocooning est apprécié !

➤ Demandez votre Kids-ID à temps

Les vacances de Noël approchent à grands pas et sont synonymes de périodes de congés au cours desquelles les familles se rendent souvent à l'étranger. Si le voyage a lieu en Europe, la Kids-Id est nécessaire. Si votre enfant possède déjà ce document, pensez à vérifier sa date de péremption. Celle-ci coûte 6 € et est valable 3 ans. Le délai de livraison est de +/- 3 semaines.

Si les parents attendent trop longtemps avant de la demander, ils doivent recourir à la procédure d'urgence qui est onéreuse : 112 € en urgence et 176 € en extrême urgence.

Le moment nous semble dès lors opportun pour rappeler que ce document d'identité existe et qu'il est nécessaire de ne pas tarder à le demander. Pour tous **renseignements** vous pouvez vous adresser **au guichet du secrétariat communal ou par téléphone au 086/36.61.36 ou 36.63.57.**

➤ Le programme Communal de Développement Rural se concrétise !



Une Opération de Développement Rural (ODR) a débuté en 2008 à Ouffet. Pour rappel, le développement rural vise l'amélioration durable du cadre et de la qualité de vie sur le territoire communal. Fruit d'une collaboration entre les habitants et les mandataires communaux, le processus consiste à identifier et mettre en place des projets qui répondent aux besoins

des citoyens et qui contribuent à relever les défis pour un développement durable de la commune. Tous ces éléments sont présentés dans un document appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ; celui est consultable sur le site www.pcdr.be.

Le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon le 7 mars 2013 pour une durée de 10 ans. La phase de concrétisation des projets débute. Le Ministre de la Ruralité a octroyé un subventionnement pour la réalisation des travaux de la Maison de l'Entité, salle polyvalente avec des locaux de réunion, située rue aux oies à Ouffet. En outre, la commune a reçu un financement pour entamer la phase d'étude pour l'éco-construction d'une nouvelle Maison de village à Ellemelle ; un auteur de projet va être désigné pour réaliser un avant-projet.

➤ L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI VOUS INFORME

- **Nouvel horaire** : Sur rendez-vous, les lundis, mardis et jeudis entre 13h00' et 16h00' au 086/36 92 65 et les permanences les mardis et jeudis de 9h00' à 12h00'.
- L'association « INTEGRA PLUS » de BARVAUX organise une séance d'information à l'attention **des chômeurs sanctionnés** (sanctions de 4 mois, 6 mois ou autres durées) le **MARDI 2 DECEMBRE 2014, de 9 h à 12 h**, dans les locaux du CPAS DE MARCHE-en-FAMENNE (boulevard du Midi 20 à 6900 MARCHE). **Possibilité de transport organisé au départ d'Ouffet.** Si vous êtes concernés, inscrivez-vous auprès de l'ALE (086/36 92 65) OU DU CPAS (086/36.92.60).
Pour tout renseignement, contactez Marie-France NEUVILLE-VANWYNSBERGHE, Agent ALE OUFFET

➤ **Cet hiver, le risque de pénurie d'électricité est réel. Agissons tous ensemble !**

Une pénurie d'électricité ? Comment est-ce possible ?

Une pénurie d'électricité survient lorsque la production diminue fortement et que l'électricité ne peut être importée en quantité suffisante pour satisfaire la demande des consommateurs. Les autorités fédérales et Elia, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, veillent en permanence à l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité dans notre pays. A l'approche de cet hiver, nous nous trouvons dans une situation délicate. D'abord la fermeture de 3 de nos 7 centrales nucléaires a entraîné une réduction considérable de notre production. Ensuite, la perspective d'un hiver marqué par une période prolongée de grand froid sur toute l'Europe et l'absence de vent, limiteraient nos possibilités d'achat d'énergie auprès des pays voisins. Le risque de pénurie d'électricité est donc bien réel.

Sauf incident imprévu, nous pouvons détecter un risque de pénurie et l'anticiper. Stocker l'électricité en grande quantité est malheureusement impossible. Il revient donc à chacun d'entre nous d'agir afin de réduire au maximum notre consommation d'électricité dès l'annonce d'une pénurie imminente. Nous savons que brancher trop d'appareils en même temps sur une prise à la maison fait sauter le fusible ou le disjoncteur. Il en va de même au niveau du pays ! Si nous consommons trop par rapport à ce qui est disponible sur le réseau, l'alimentation est coupée pour éviter les problèmes techniques à grande échelle.

Des solutions préventives existent

Nous devons tout faire pour éviter un délestage local ou même un black-out général ! Le gouvernement fédéral a déjà entrepris des démarches. Renforcer la production par d'autres moyens que le nucléaire (réserve stratégique), renforcer les accords pour les importations, équilibrer le marché de l'électricité sont des mesures déjà en cours de réalisation. Mais ces actions ne seront peut-être pas suffisantes. Ainsi, en cas de risque de pénurie, des mesures d'interdiction et de réduction de la consommation à grande échelle seront prises :

- Les administrations, les entreprises, les commerces seront invités à diminuer drastiquement leur consommation ;
- Les éclairages publics de monuments, des autoroutes pourront être éteints, ainsi que les éclairages décoratifs extérieurs qu'ils soient publics, commerciaux ou résidentiels ;
- La réduction du trafic des transports publics (trains, trams, métros) pourra être envisagée également.

Mais nous aurons aussi besoin de vous ! En réponse à une situation exceptionnelle, il convient que tous nous apportions notre pierre à l'édifice.

Le plan de délestage ? Pourquoi ?

Le délestage est la mesure ultime pour éviter un black-out généralisé. Si toutes les mesures préventives ne parvenaient pas à réduire suffisamment la consommation générale d'électricité du pays, il n'y aurait pas d'autre solution que de forcer cette réduction en coupant l'alimentation électrique de certaines régions. Ces coupures momentanées, lors du pic de consommation de fin de journée (entre 17h00 et 20h00), c'est ce que nous appelons « plan de délestage ».

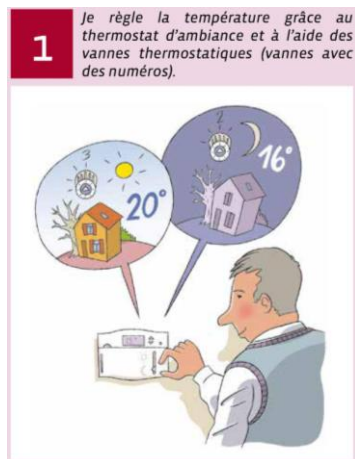
Un délestage, ensemble, nous pouvons aider à l'éviter.

Si chacun d'entre nous fait un effort pour réduire sa consommation, nous pouvons contribuer à éviter les délestages ! Cela vaut aussi bien pour les résidents des communes concernées par un délestage potentiel que pour les autres. Agissons donc pour nous-mêmes si nous et nos enfants sommes directement concernés, mais aussi pour nos grands-parents, famille ou amis, entreprises qui pourraient l'être également. 7 jours avant un risque avéré de pénurie, les ministres avertiront la population de la nécessité de réduire sa consommation d'électricité. En dernier ressort, si les efforts de chacun n'ont pas été suffisants, ils décideront la veille du jour de la pénurie quelles sont les cabines de distribution qui seront coupées en électricité. Pour rappel, notre Commune n'est, a priori, quasi pas concernée par le plan de délestage tel que prévu à ce jour (sauf Renal, Houpe-le-Loup et Odeigne)

Vous trouverez de plus amples informations concernant le risque de pénurie en Belgique et la manière d'agir pour l'éviter sur le site internet www.economie.fgov.be

➤ Économisez l'énergie

Les énergies traditionnelles sont de plus en plus onéreuses, polluent et se raréfient. De nombreuses astuces, faciles à adopter, permettent de réduire nos factures d'énergie.

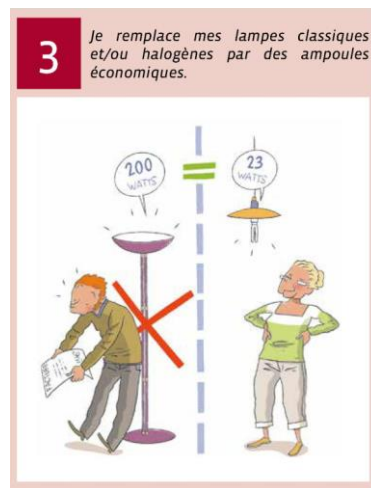


Maintenez une température maximale de 19 à 20°C, c'est une température ambiante saine et tout à fait suffisante pour assurer son confort. La nuit ou en journée lorsque vous êtes absents, une température ambiante de 16°C dans votre logement est suffisante. Si vous partez longtemps, maintenez votre chauffage sur 12°C minimum.

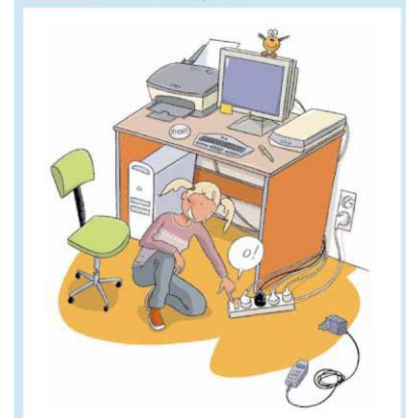
Vous réduirez les fuites de chaleur par les fenêtres. Ne placez pas les rideaux devant les radiateurs.



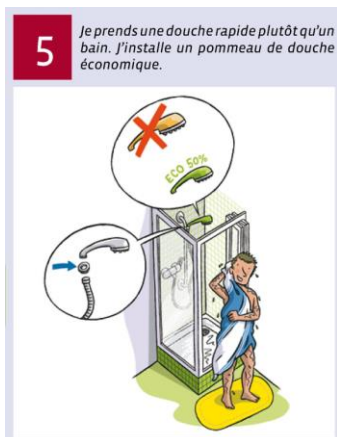
Une ampoule économique donne la même puissance d'éclairage qu'une ampoule classique pour 4 fois moins d'électricité. En outre, elle chauffe beaucoup moins et peut vivre jusqu'à 15 fois plus longtemps. L'achat, plus cher, est donc vite récupéré.



4 Pour éteindre mes appareils électriques (TV, DVD, chaîne hi-fi, ordinateur...), j'appuie sur le bouton de l'appareil, ou je débranche la prise.



Tous les appareils qui restent branchés en mode « veille » consomment de l'électricité quand ils ne sont pas utilisés. Il faut donc les éteindre complètement, c'est-à-dire actionner le bouton d'allumage « on/off » sur l'appareil lui-même. Utilisez des multiprises à interrupteur : en un seul clic, tous vos appareils sont débranchés.



Prenez une douche rapide plutôt qu'un bain : vous utiliserez 40 litres d'eau pour une douche contre 100 à 130 litres pour un bain. Équipez-vous d'un pommeau de douche économique, à débit réduit. Il vous permet de faire d'important économie d'eau chaude et donc d'énergie.

(Source : Bruxelles Environnement)

Si vous voulez aller plus loin, un concours pour économiser l'énergie chez soi est organisé par plusieurs associations. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :

www.energychallenge.be

➤ Patro

Notre souper DIAS aura lieu le samedi 29 novembre 2014 à la salle « au P'tit Ouffet », rue Petit Ouffet, 67 à 4590 Ouffet. Nous vous attendons à partir de 19h. Au programme : un bon repas (boulets lapin ou moules, accompagnés de frites) suivi de la projection des photos du camp « Amblève 2014 », sur le thème des naufragés.

Vous pouvez remettre le talon d'inscription, pour le 24 novembre au plus tard, lors des réunions Patro, ou auprès de :

Manon, rue Gros Thiers, 35 à 4557 Seny. Gsm : 0471 83 72 82. Courriel : madoppagne@gmail.com
ou Amandine, Thier de l'Ovreux, 13 à 4590 Ouffet. Gsm : 0497 33 89 65.

➤ Hommage aux combattants warzéens des deux guerres mondiales à l'occasion du 100^{ème} anniversaire du début de la première (3)

Hubert Chatelain Né le 7 juin 1879

Incorporé comme milicien le 7 juin 1899 (n° 47 du tirage)

A la réserve le 1^{er} octobre 1907

Congédié le 1^{er} octobre 1912

Rappelé le 13 juin 1913

Entré au 3^{ème} régiment de ligne 5/3 (5^{ème} bataillon/3^{ème} compagnie) le 4 août 1914

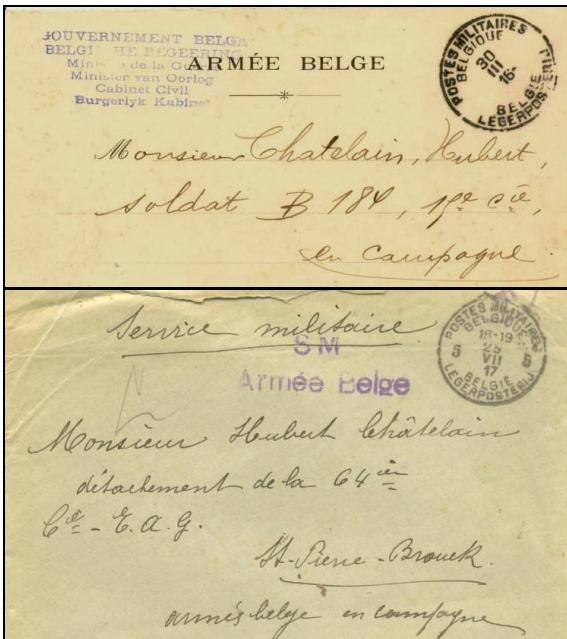
Jusqu'au 1^{er} août 1916 : au front dans différentes compagnies

Entré dans la 5^{ème} compagnie des EaG (Ecole d'application du Génie) le 5 décembre 1919

Démobilisé le 28 décembre 1919



N° Matricule <i>444 4964</i>	SIGNIFIÉMENT :	
Nom : <i>Chatelain</i>	Pré-noms : <i>Hubert Alexandre</i>	Matr. n° : <i>444 4964</i>
né à : <i>Allemelle</i>	le : <i>7 juin 1879</i>	Matr. n° : <i>444 4964</i>
Prenoms du père : <i>Allegre, Jean</i>		Matr. n° : <i>444 4964</i>
Nom et prénoms de la mère : <i>Beck, Céline</i>		Matr. n° : <i>444 4964</i>
Dernier domicile des parents :		
» du titulaire : <i>Mariée</i>	Signature du titulaire : <i>Chatelain Hubert</i>	
Epoux de (veuf, divorcé) célibataire : <i>Veuf</i>		
Profession : <i>Cultivateur</i>		
Grade et position : <i>Soldat 2^e cl. mil 1899</i>		
Date de l'entrée à l'armée : <i>4 août 1914</i>		
Décorations : <i>aucun</i>		
MUTATIONS		
<i>10 octobre 1914 présent au G.P.C.</i>		
<i>17 11 18 Revenu de la G.P.C.</i>		
<i>24 12 18 en congé spécial par 1. 2. 19</i>		
<i>12 19 Maintenu def. de l'Etat par 50</i>		
Le Commandant des Troupes (Signature) <i>J. M...</i>		
Secr. de la Division de l'Autorité		



Carte envoyée de Paris à M Châtelain le 1^{er} janvier 1917

➤ Foyons

Le samedi 20 décembre : « **Noël chez les Foyons** ». Réunion dès 18 h 30 à la salle l'Aurore où un verre de bienvenue sera servi. Ce sera l'occasion d'une nouvelle rencontre entre les villageois et les membres de l'entité. Boissons et petite restauration à des prix démocratiques (vin chaud, tartiflette, etc.)

Tous les mercredis de 18 à 19 h (Sauf juillet, août et entre Noël et Nouvel An) : Stretching (P.A.F. : 1€) à la salle l'Aurore à Ellemelle (NB : à partir du 3 décembre à la salle polyvalente à Ouffet). S'étirer tout en douceur, en respirant calmement et profondément. Ensemble, prendre le temps de se détendre, de se faire du bien...Contact : Christiane Close 086/36.68.86.

➤ Programme des mois de novembre et décembre de l'A.C.R.F. d'Ouffet

Vendredi 28 novembre, Madame VERECK vous donnera des conseils pour mieux dormir ;

Vendredi 19 décembre, Monsieur REGNIER vous revient avec le deuxième épisode des balades extravagantes et humoristiques en Principauté de Liège.

Nous nous retrouvons toujours à la Salle Polyvalente d'Ouffet à **13h30**. **Renseignements** au **04 383 72 16** ou **0496 88 15 31**.

➤ Organisation Spectacle « La Revue au Troca »

Sachant qu'il y a eu quelques demandes pour aller « Au Troca », Ello'w's envisage de mettre en œuvre cette organisation s'il y a suffisamment de participants (**n'hésitez pas à vous manifester**). Il y a deux spectacles possibles : un en janvier et un en février 2015. Le déplacement en car et l'entrée sont au prix estimé à 34€ par personne. Réponse indispensable pour le 15 décembre au plus tard.

Renseignements : Francis FROIDBISE - 0495 75 71 30 – francis.froidbise@skynet.be

➤ Sport pour tous

Pour les amateurs de grand air, venez bénéficier d'une initiation à la « Marche Nordique » le samedi 15 novembre à 14h00 à la Grand'Place d'Ouffet.

Renseignements : Francis FROIDBISE - 0495 75 71 30 – francis.froidbise@skynet.be

➤ Ellemelle en mode Halloween...

Ce 31 octobre, les petites sorcières, sorciers, squelettes et autres citrouilles s'étaient donné rendez-vous dans les rues d'Ellemelle pour recueillir des friandises chez les habitants !

Une joyeuse troupe colorée et souriante passa un agréable moment pour le bonheur de tous. Et c'est autour d'une bonne soupe aux potirons que petits et grands se retrouvèrent en fin de journée dans la salle du village.



➤ Agenda

• Les balades-rencontres du TSC :

Le **jeudi 13 novembre** à 10h, balade à Terwagne. Départ de la salle de Terwagne, en face de l'église. Guides : Pina et Luc.

Le **jeudi 20 novembre** à 10h, balade à Vervoz (+/-2h). Guide : Josy. Repas au Cap des 3 Provinces.

• L'Académie des Ardennes présente **Noël en Boule : stage pour enfants de 6 à 12 ans**. Du 22 au 24 décembre de 9h à 16h. Possibilité de garderie.

Inscriptions et renseignements auprès de :

C. MÜLLER au 086 38 83 58 ou 0495 72 07 51

P. JOBÉ au 086 36 61 43 ou 0494 16 87 10

• **Marché de Noël** du Syndicat d'initiative d'Ouffet à la **Tour de Justice les 13 et 14 décembre**. Les artisans et marchands de produits du terroir désireux de participer gratuitement à cet évènement sont invités à se faire connaître avant le 30 novembre, auprès de **Julien Loix** au **0477 5 40 76** ou **par mail jloix@hotmail.com** .